

## La région « Centre »



La région Centre est composée de 6 départements, le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre et l'Indre-et-Loire.

La Loire forme l'unité géographique de la région Centre qui la traverse d'est en ouest. Le relief qui se dessine de part et d'autre de son lit est constitué de plaines et de plateaux aux caractéristiques géographiques différentes. Au plateau calcaire légèrement ondulé de la Champagne berrichonne, au sud-est, succèdent la Brenne (pays "aux mille étangs"), et les plateaux argileux de la Touraine dans le sud-ouest.

Au sud et à l'est se dessinent des cuestas avec des plateaux calcaires et des dépressions argileuses en bordure du Massif Central (collines du Sancerrois Motte d'Humbligny 431 m). Au nord et au centre s'étendent les plateaux calcaires de Beauce et les dépôts argilo-sableux de la Sologne et de la forêt d'Orléans. En Sologne, l'histoire et la nature des sols ont favorisé la formation de milliers d'étangs artificiels, de landes et de taillis. C'est le paradis des oiseaux et du gibier.

La région Centre est traversée par le plus long fleuve de France- la Loire 1 013 km - qui connaît des débits les plus irréguliers. De plus, de nombreux et divers affluents viennent s'y greffer.



## Les Parcs Naturels Régionaux



Lors de la réalisation des 20 Rayons Cyclistes du Centre de la France, vous découvrirez les Parcs Naturels Régionaux de la Brenne, de la Loire-Anjou-Touraine, du Morvan, du Gâtinais Français, du Périgord-Limousin, de Millevaches-en-Limousin, de la Haute-Vallée de Chevreuse et du Livradois-Forez. Cela sera pour vous l'occasion de pouvoir valider, sous réserve de légers détours les zones 1, 2, 3, 4 et 5 du Brevet des Pacs de la FFCT.



## Les pointages BPF et BCN



Le long de vos différents Rayons Cyclistes du Centre de la France, vous aurez la possibilité de valider – au moins – 35 villes sélectionnées dans le cadre du Brevet des Provinces Françaises et 21 départements pour le compte du Brevet de Cyclotourisme National. Ces sites retenus sont sélectionnés pour leur intérêt touristique indéniable : point de vue original, curiosité géographique ou architecturale, village typique d'une région, monuments, passé historique...

## Le règlement

**Article premier :** Les Rayons Cyclistes du Centre de la France sont des randonnées permanentes de cyclotourisme ouvertes à tous les cyclotouristes Français ou Étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.

Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et son environnement. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Les Rayons Cyclistes du Centre de la France sont organisés par la Confrérie des Brevets de France.

**Article 2 : spécificités :** les 20 Les Rayons Cyclistes du Centre de la France sont tous distants de 200 km à vol d'oiseau du Centre de la France – Bruère-Allichamps. Tracés hors des grands axes routiers, les itinéraires sont très attrayants par leur aspect touristique, culturel et contemplatif. Ces itinéraires sont proposés et non imposés ; les passages aux contrôles départ, intermédiaire, et arrivée sont obligatoires.

**Article 3 :** Les Rayons Cyclistes du Centre de la France devront être tracés en continu, sauf dérogation, selon le choix de leurs catégories. Il sera bien sûr interdit de cumuler toute autre randonnée permanente sauf brevets à sites touristiques du genre BPF. Les fraudeurs seront exclus.

**Article 4 :** Les Rayons Cyclistes du Centre de la France font partie intégrante du Souvenir Patrick Plaine. Ils pourront être cyclés dans les deux sens et à date libre.

**Article 5 :** Formules et catégorie :

2 formules

3 catégories

**A :** autonome,

**Cyclotouriste :** sans délais,

**B :** assisté – mais uniquement aux

**Cylo-Randonneur** 5 jours,

contrôles intermédiaires =

**Randonneur :** délai 1 journée ou 24 h.

homologation Cyclotouriste.

**Article 6 :** sécurité et assurance : les participants devront respecter le code de la route et avoir une bicyclette en bon état de marche et uniquement mue par la force musculaire. Il leur sera néanmoins demandé la prudence et le respect du code de la route, notamment le port du baudrier dès que les conditions météorologiques le nécessiteront. Les licenciés devront être couverts obligatoirement par une assurance individuelle comportant une RC. Pour les non-licenciés, l'organisateur souscrit une TC.

**Article 7 :** Homologation – Dès la randonnée terminée et sur le lieu d'arrivée, il conviendra de transmettre la carte de route à l'homologation afin de valider la date d'arrivée. Celle-ci sera authentifiée – sous réserve de la complétude de la carte de route par les « contrôles » (tampon du commerce ou photo). En fin d'année, les cartes de route seront remises avec la médaille et les récompenses collectives.

**Article 8 :** Inscriptions – étant donné que celles-ci sont valables à vie, n'hésitez pas à les prendre en période hivernale (deux mois de délai en cas d'absence).

**Article 9 :**

Les vingt randonnées proposées peuvent être réalisées indépendamment les unes des autres.



## Rayons Cyclistes du Centre de la France

*Souvenir Patrick Plaine*



Randonnée Permanente  
de la Confrérie des Brevets de France  
20 parcours de 225 à 274 km  
730 à 3.772 m de dénivelé  
soit 5.020 km pour 43.770m de dénivelée.

**Label national n° 295**

## Présentation générale

Les 20 randonnées constituant les Rayons Cyclistes du Centre de la France, ont été créés par Patrick Plaine. Elles permettent de relier le centre de la France – Bruère-Allichamps – à 20 villes situées à 200 km à vol d’oiseau. Du sud au nord, de l’ouest à l’est, après les avoir parcouru, vous aurez découvert une grande partie du patrimoine central de la France. Ces randonnées sont à réaliser, dans un sens ou un autre, en découvrant et en admirant toutes les richesses que renferment les régions traversées.

### Correspondant

**Patrice Legal**

**6c, rue Voranger**

**76420 Bihorel**



### **Bruère-Allichamps – ville centre**

Bruère-Allichamps est un petit village situé au centre de la France. Ce village est situé dans le Département du Cher de la région du Centre. Le village de Bruère-Allichamps appartient à l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond et au canton de Saint-Amand-Montrond.

L'altitude de la commune de Bruère-Allichamps est de 160 mètres environ, la superficie de la commune est de 13,90 km<sup>2</sup>, sa latitude est de 46.77 degrés Nord et sa longitude 2.434 degrés Est.



### **La médaille souvenir**



## Schéma des parcours :



20 parcours au départ de Bruère-Allichamps un total d'environ 5.000 km

### Les 20 Rayons du Centre :

N°	Destination	KM
1	Dourdan (91)	225 km
2	Thénisy (77)	230 km
3	Prugny (10)	241 km
4	Chatillon-sur-S (21)	261 km
5	Lamargelle (21)	268 km
6	Ciel (71)	245 km
7	Saint-Trivier (01)	245 km
8	Yzeron (69)	272 km
9	Saint-Just-sur-L (42)	275 km
10	Allègre (43)	253 km
11	Saint-Flour (15)	271 km
12	Marmanhac (15)	274 km
13	Brivezac (19)	258 km
14	Hautefort (24)	261 km
15	Grassac (16)	264 km
16	Mansle (16)	246 km
17	Gourgé (79)	233 km
18	Saumur (49)	233 km
19	Écommoy (72)	237 km
20	Frazé (28)	228 km

## **Bulletin d'Engagement pour**

### **Les Rayons Cyclistes du Centre de la France**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**N° de licence :** ..... **N° de club :** .....

**Club :** .....

**Adresse:** .....

**C.P.:** ..... **Ville:** ..... **Tel :** .....

**mail :** .....@ .....

	Destination	Engagement	Médaille	S-total
1	Dourdan	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
2	Thénisy	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
3	Prugny	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
4	Chatillon/S.	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
5	Lamargelle	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
6	Ciel	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
7	Saint-Trivier	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
8	Yzeron	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
9	Saint-Just/L	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
10	Allègre	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
11	Saint-Flour	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
12	Marmanhac	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
13	Brivezac	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
14	Hautefort	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
15	Grassac	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
16	Mansle	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
17	Gourgé	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
18	Saumur	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
19	Écommoy	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
20	Frazé	... x 4/6€	... x 12 €	..... €
<b>Total à payer à l'ordre de la Confrérie des BF</b>				..... €

FFCT : 4 € - non FFCT : 6 €

Pour les mineurs, coordonnés du représentant légal ou de l'éducateur qualifié :

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**N° de licence :** ..... **N° de club :** .....

**Club :** .....

**Adresse:** .....

**C.P.:** ..... **Ville:** .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité

A ....., le.....

*Signature*